

Débattre en politique

Ce thème a été retenu par le groupe de préparation du week-end « *Agir en politique autrement* » des 25 et 26 mars 2017 à Nantes.

Devenir acteur dans le débat politique

Marc BÉCHU, Jean-Jacques ARGENSON (sous réserve de confirmation) et Didier DASTARAC se proposent d'aider à réfléchir sur cette question de fond que porte plus ou moins consciemment, plus ou moins volontairement, chaque citoyen.

Leur intervention ne se fera pas seulement en forme de débat devant vous ; elle ambitionne de vous impliquer dans le débat : les citoyens ne sont pas de simples spectateurs...

Objectifs :

- Donner des clés pour bien repérer ce qui doit faire débat en politique, du *local* au *continental* (l'Europe) , sans exclure le *national*,
- Repérer les différentes formes de pouvoir et veiller à leur respect des grands principes républicains, inscrits dans la Constitution de 1958,
- Repérer sur quoi faire porter nos choix de citoyens dans cette géométrie de la décision politique.

Points de repères :

– **Le pouvoir/les pouvoirs et l'apport de l'expérience française.**

La vision « *Roman national* » de l'histoire attribue -non sans part de vérité- à la Révolution Française l'expérimentation de l'équilibre des pouvoirs (l'*Exécutif*, le *Législatif* et le *Judiciaire*). Cette distinction et cette séparation des pouvoirs n'excluent pas des rapports entre eux (parfois conflictuels, comme l'actualité en donne un exemple). Pour un sain exercice du pouvoir politique cette séparation a été expérimentée, durant des siècles, progressivement en France, donnant à la Nation sa *marque de fabrique*. Il s'agit, avant tout dans l'intérêt général, du respect de leur indépendance respective.

– **L'autorité et le pouvoir.**

Une récente sortie d'un candidat à l'élection présidentielle a donné une vision, particulière et restrictive, du rapport entre *autorité* et *pouvoir*. L'autorité de la Justice devant cesser son pouvoir en période électorale... Cette ignorance de la théorie de la *séparation des pouvoirs*, élaborée au XVIIIème siècle par MONTESQUIEU, a de quoi surprendre, et montre à l'envi combien les fondamentaux de notre instruction civique fait défaut !

Autorité et *Pouvoir* : comment fonctionne ce couple ? L'un peut-il s'exercer sans l'autre ? Au détriment de l'autre ?

Pour le dire brièvement, voici une réflexion simple : l'autorité ne se confond pas avec le pouvoir ; mais le second procède de l'exercice de la première, celle-ci, l'autorité, couvrant un champ plus large que le politique. Par exemple, c'est avec une autorité davantage morale que politique, que le Conseil permanent des évêques de France, dans la tradition de ses interventions auprès d'un public large, a diffusé son dernier document à l'avant-veille des élections présidentielles et législatives de 2017 : ***Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique*** (Bayard, Mame et Le Cerf, 2016).

– **Les champs d'intervention du pouvoir politique.**

Ils n'ont cessé de s'étendre, souvent sous la pression démographique et aussi des médias et de l'opinion publique. C'est tout le contrat social qui s'en trouve, de fait, bouleversé ; avec cette donnée inédite de la période actuelle - jamais vécue dans le passé - : la cohabitation de plusieurs générations dans la société, posant des problèmes difficiles de santé, d'accès à la culture, de vieillissement, d'intégration des personnes en situation de handicap, d'éducation, de respect de la vie privée, d'accès aux droits, d'intégration des personnes émigrées en vertu du droit d'asile, etc. De 1945 à nos jours, on assiste à une constante extension du champ d'intervention des pouvoirs politiques (exécutif, législatif et judiciaire). Il en a résulté un énorme arsenal de lois, décrets et règlements, portant sur le domaine public, mais de plus en plus sur le champ de la vie privée... avec des grilles d'appréciation et d'intervention créant des clivages entre partis politiques, à l'intérieur des partis politiques, entre idéologies et même au sein des familles.

Ce contexte de « *superposition des clivages* » (l'expression est de René RÉMOND) conduit à réaffirmer, avec force, le respect strict de la séparation des pouvoirs, ceci pour comprendre comment évolue le politique et comment arrivent de nouvelles formes de pouvoirs qui, souvent, consciemment ou non, entretiennent la confusion dans l'exercice des pouvoirs, par des interventions intempestives.

– **Les nouvelles formes de pouvoir.**

= Le pouvoir économique : ce pouvoir, qui ne date pas d'aujourd'hui, dispose de moyens considérables en vertu de son objectif principal : l'enrichissement et le profit. Tel ne peut être l'objectif du pouvoir politique qui est en priorité d'assurer la sécurité et la cohésion de la société (le peuple). Il est tentant, à l'échelle du monde : soit de faire appel au pouvoir économique pour financer une campagne électorale, soit de voir son ingérence dans le politique pour l'influencer à son avantage. Dès lors, le grand risque est de voir le pouvoir politique *vassalisé* par le pouvoir économique. Quand le pouvoir économique prend ainsi la part sur le pouvoir politique, les risques de déviations s'accroissent. C'est à ce stade qu'une autorité doit baliser l'exercice du pouvoir quel qu'il soit et d'où qu'il émane. Sans autorité supérieure, le pouvoir s'exerce sous l'emprise de la coercition et de la tyrannie. Il n'est pas besoin de remonter loin dans l'histoire, comme dans l'actualité, pour constater çà et là combien le pouvoir est dépendant, combien nous sommes tous dépendants les uns des autres, personnes physiques et personnes morales...

La caractéristique principale du pouvoir économique est souvent d'avancer caché ; d'où sa puissance souvent invisible, appelant des trésors d'investigation pour le dépister et repérer les risques de corruption qu'il entraîne inévitablement.

= Le pouvoir médiatique : depuis l'existence du support écrit, il est, lui aussi dépendant du pouvoir économique et financier. La liberté d'expression, chèrement acquise au cours du XIX^{ème} siècle en France, porte la marque de la fragilité de la démocratie, souvent vilipendée suite aux erreurs de comportement du personnel politique et administratif. Le monde médiatique ne se prive pas de dénoncer cela. Mais le fait-il de façon

parfaitement objective ? La question est posée à l'ensemble de la société. Elle doit prendre ses responsabilités entre revendications catégorielles (demander plus aux pouvoirs publics) et nécessité de réformer pour assainir la vie publique et mieux garantir la sécurité de la société et les droits des citoyens d'aujourd'hui et de demain. Il est à noter que des citoyens, de droite comme de gauche, peuvent converger sur un objectif aussi large et différer dans leurs options sur les stratégies à adopter.

A noter aussi : au sein du pouvoir médiatique, une nouvelle forme de pouvoir est en train de *se faire une place au soleil*, sans qu'on puisse encore mesurer tous ses effets : le pouvoir du net et des internautes. Il bouscule le pouvoir médiatique traditionnel qui, au demeurant, l'utilise de plus en plus. Ce pouvoir du net porte en lui un grand risque : l'immédiateté, qui de fait détruit l'instant présent, parce qu'il le coupe de l'histoire. L'instant présent est *habité* ; alors que l'immédiat plonge l'internaute dans la *fugacité et la multiplicité* des messages, interdisant le plus souvent la vérification de leur authenticité.

Cette nouvelle forme de pouvoir fait le jeu de puissances financières organisées et désorganisantes. Celles-ci visent à prendre, par des intermédiaires contrôlés, le pouvoir par la force. Ces puissances financières ont pour objectif premier de s'infiltrer. Elles agissent au service d'une volonté de puissance, à l'échelle mondiale, usant et abusant de cette nouvelle forme de pouvoir qu'est le net, interdisant ou presque tout recul critique.

Comment débattre et sur quoi ?

Suite à la lecture de ces quelques points de repères, tentons d'identifier quelques formes de débats politiques contemporains :

- l'enseignement est l'un des plus anciens et fut l'un des plus vifs (public/privé, etc.),
- le combat pour la liberté et les nouveaux droits : le droit de vote des femmes date de 1945, celui de signer des chèques pour les femmes de... 1975, le droit au logement (DALO) a juste 10 ans ? etc.
- l'organisation du financement des partis politiques n'est pas antérieure à 40 ans,
- la culture pour tous, appelée un temps « *démocratisation culturelle* »,
- la laïcité fait toujours débat, au risque d'oublier la Loi fondatrice de 1905,
- la recherche scientifique et la bioéthique,
- l'évaluation des politiques publiques fait-elle suffisamment débat aujourd'hui ?
- etc.

Devant qui, mais plutôt avec qui, dois-je débattre ?

Nous sommes nombreux à nous souvenir des premiers débats télévisés *A armes égales*, lors des élections présidentielles de 1969 à 2012. Le risque est de vivre le débat uniquement sur une scène et que, passée le temps des élections, chacun retournera à son champ (d'activité, de préoccupation), ignorant ou s'intéressant plus ou moins à l'application et aux conséquences de la décision politique.

Comment participer au débat ? Comment lutter contre les approximations que répandent souvent les réseaux sociaux ? Comment promouvoir sagement la facilité d'accès aux sources pour éviter les approximations et les contre-vérités qui circulent ?

Cette piste de débat est très actuelle et nécessite un beau travail en commun.

Un appel à témoignage de membres participants dans la salle est souhaitable. Comment pressentir l'un ou l'autre, un peu d'avance pour éviter les débordements et s'en tenir à une véritable expérience rapportée ?

Ce que doit être le débat en politique et ce qu'il ne doit pas (plus) être.

1. Ce qu'il faut éviter qu'il soit :

- de simples joutes oratoires, si amusantes soient-elles,
- une ou des sources de conflits,
- une simple volonté de convaincre à tout prix, ou dominer,
- des discours qui s'opposent et s'affrontent,
- un débat qui s'enfonce dans des argumentations compliquées, trop techniques,
- un débat qui vire au *tout à l'ego*.

2. Ce qu'il doit devenir :

- un repérage des positions,
- une occasion d'accueillir les idées de l'autre, avant de les réfuter,
- un respect de l'exposé des idées de celui ou ceux qui débattent avec moi,
- une occasion de vérifier que les mots utilisés sont réciproquement compris, pour éviter les vains et faux débats,
- des discours qui préparent réellement les actes qui doivent suivre pour construire,
- une occasion d'élever, pour mieux le poursuivre, le débat en valorisant les participants,
- etc.

La question :

Comment éclairer ses choix ? Comment avoir une saine ambition pour son pays ? Pour son continent ? Pour promouvoir la liberté, mais aussi l'égalité, et plus encore : la fraternité ?